



Ville de Lausanne

Municipalité

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

Lausanne, le 23 mars 2023

Pétition de M. Carmine Pirazzo et consorts « La piscine de Montchoisi doit rester ouverte pour l'été 2022 »

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Le 23 novembre 2021, M. Carmine Pirazzo déposait au bureau du Conseil communal la pétition intitulée « La piscine de Montchoisi doit rester ouverte pour l'été 2022 », datée du 23 novembre 2021 et accompagnée de 268 signatures, demandant que les travaux de remplacement du système de traitement de l'eau soient entrepris après la saison estivale 2022. La demande a été renvoyée à la Municipalité pour étude et communication le 10 mai 2022, assortie du vœu suivant : « Les membres de la Commission (*des pétitions*) souhaitent que la Municipalité mette l'accent sur les mesures de compensation pour les personnes âgées et à mobilité réduite. »

Le remplacement de l'entier du système de traitement de l'eau de la piscine du Parc de Montchoisi, exigé par les dispositions de l'ordonnance sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD, RS 817.022.11), aurait dû être entrepris et terminé en 2021. Ces travaux, parmi les plus importants jamais réalisés sur le site de Montchoisi, n'auraient pas permis une ouverture du Parc de Montchoisi en 2021, obligeant ses utilisatrices et utilisateurs à trouver d'autres sites pour pouvoir se baigner ou s'entraîner. Toutefois, la dégradation de la situation sanitaire due à la pandémie de COVID-19 à l'automne 2020 a eu pour conséquences de retarder les travaux préparatoires et de rendre nécessaire le maintien en 2021 de l'entier de l'offre en piscines de plein air, afin que la population puisse disposer de zones de détente et de rencontre, après les mois de restrictions liées à la lutte contre le coronavirus. C'est pourquoi, la Municipalité a décidé de reporter l'exécution de ces travaux à 2022.

Elle a en outre demandé au Service des sports qu'il accompagne cette fermeture de mesures en faveur de la clientèle du Parc de Montchoisi, en particulier les personnes à mobilité réduite et celles du 3^e âge.

Outre des actions de communication (affiches explicatives placardées dans les commerces et restaurants environnant la piscine, panneau à l'entrée de celle-ci, article dans le journal communal et encart ad hoc sur le site Internet de la Ville), le Service des sports a ainsi mis en place, en collaboration avec la délégation aux seniors, des moyens alternatifs de transport vers d'autres piscines (possibilités pour les Lausannoises et les Lausannois ne pouvant se déplacer en transports publics ou bénéficier de l'aide de leur entourage de faire appel au Service d'entraide bénévole ou, après évaluation du Centre médical social du quartier de la personne demandeuse, par les taxis lausannois ou Transport Handicap Vaud) à des tarifs bas (CHF 8.- dans le cas d'une prise en charge par le Service d'entraide bénévole ou l'équivalent à un billet de transport public si évaluation positive du Centre médical social et prise en charge par les taxis lausannois ou Transport Handicap Vaud).

Cependant, à notre connaissance, aucun appel à ces moyens n'a été fait durant la période estivale 2022.

La Municipalité a également décidé de compenser la fermeture de la piscine de Montchoisi par une extension de la période d'exploitation de Bellerive-Plage jusqu'au 11 septembre, soit 7 jours de plus. Relevons que les conditions météorologiques exceptionnelles vécues durant l'été 2022 ont permis à la population lausannoise et à ses hôtes de passage de pouvoir profiter un maximum des piscines de plein air et des rives du Lac. 268'000 entrées ont ainsi été enregistrées à Bellerive-Plage, battant le record établi en 2003 avec 230'000 entrées.

A Montchoisi, les travaux prévus ont été menés à bien, dans les temps, et la piscine rouvrira ses portes, comme prévu, le 13 mai prochain.

En vous remerciant de l'attention accordée à la présente communication, nous vous prions de recevoir, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter

